

Extrait du Spyworld Actu

<http://www.spyworld-actu.com/spip.php?article11643>

# France : le bel avenir des drones

- Défense - France -



Date de mise en ligne : jeudi 17 septembre 2009

---

**Spyworld Actu**

---

Alors qu'un retour d'expérience a eu lieu chez EADS, dans le sillage de la centième mission, à la fin août en Afghanistan, du drone Harfang, mis en oeuvre par l'armée de l'air, la place des drones dans l'outil de défense continue de poser problème.

La tâche confiée aux députés Jean-Claude Viollet et Yves Vandewalle de rédiger un rapport d'information sur le sujet "drones" ne sera pas des plus simples. En visite au 61e Régiment d'artillerie il y a une semaine, les deux députés ont pu constater le manque de moyens de l'armée de terre en matière de drone tactique. Seul deux systèmes SDTi (Sagem Défense Sécurité) sont à sa disposition : un premier en Afghanistan (avec un certain nombre de drones) et un second en métropole, pour la formation et la mise en condition en vue d'une projection (entre 2 et trois drones).

Comme le déplore le général Elrick Irastorza, chef d'état-major de l'armée de terre, la rareté des équipements par manque d'investissement ne permet pas un entraînement optimal et mine le moral des troupes. L'achat de système canadien ne serait donc qu'un pis-aller.

Par ailleurs, pour reprendre une réflexion de Jean-Claude Viollet, le SDTi reste un système intermédiaire. Il faudra bien lui trouver un remplaçant dans la durée. Selon nos informations, le SDTi (à l'EMAT, certains avaient envisagé de supprimer le "i" du nom pour couper court aux critiques), qui est à l'origine un crash programme dérivé du Crécerelle, est voué à mourir en 2016.

Son successeur, un système de drone tactique pour l'instant non défini, implique de basculer sur un outil plus performant, ce qui nécessitera un choix et un investissement étatique au profit des drones. Afin d'appuyer l'Etat dans son action, M. Viollet évoque l'idée d'une réflexion interministérielle sur la base d'un plateau associant les opérationnels, les industriels et les hommes politiques.

Outre les drones tactiques, le Drac (drone de reconnaissance au contact), mis en oeuvre par le 61e RA, représente un besoin majeur exprimé par l'armée de terre. Le programme court depuis cinq ans et, comme ont pu le constater les deux députés, la disponibilité et la fiabilité posent encore quelques soucis, EADS et la STAT (Section technique de l'armée de terre) ayant corrigé certains écueils depuis juin dernier.

Les deux points sur lesquels la partie industrielle travaille concernent la puissance moteur en altitude et le couple caméra infra-rouge/GPS, les systèmes se gênant l'un l'autre. Une solution a été trouvée pour le dernier point en appliquant un revêtement métallique sur la caméra pour ne pas perturber le GPS.

Reste à gérer la puissance moteur. Celle-ci correspond, en fait, au profil de vol demandé à l'origine par l'armée de terre. Mais l'engagement en Afghanistan a modifié la donne, contraignant les forces à solliciter l'industriel vers davantage de puissance. Actuellement, il n'existe pas de solution technique.

La problématique drone a donc encore de belles années devant elle. D'autant que se pose le problème de l'avenir de l'Advanced UAV et la place de la France comme nation leader en matière de drone. Il serait dommage de devoir se fournir chez les Américains ou bien chez les Israéliens.

*Post-scriptum :*

<http://www.ttu.fr/francais/Articles...>